



AS/Mon (2015) OJ 03 rév.

16 avril 2015

fmonoj03rev\_2015

**Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)**

**Projet d'ordre du jour révisé**

de la réunion qui se tiendra à *huis clos* à Strasbourg :

- Lundi 20 avril 2015 de 14h00 à 15h00 (salle 11)
- Mercredi 22 avril 2015 de 14h00 à 15h30 (salle 9)
- Jeudi 23 avril 2015 de 14h00 à 15h30 (salle 11)

**Lundi 20 avril 2015 de 14h00 à 15h00 (salle 11)**

1. **Projet d'ordre du jour**  
[AS/Mon (2015) OJ 03 rév]

Adoption du projet d'ordre du jour révisé

2. **Projet de procès-verbal**  
[AS/Mon (2015) PV 02]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion qui s'est tenue à Paris le 17 mars 2015

3. **Sous-commission ad hoc sur les conflits entre les Etats membres du Conseil de l'Europe**  
[AS/Mon (2015) 10 rév ]

Examen d'un projet de décision révisé sur la constitution d'une sous-commission ad hoc

4. **Examen de l'annulation des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie (suivi du paragraphe 16 de la Résolution 2034 (2015))**

Nomination d'un rapporteur (sous réserve de la décision du Bureau) pour le rapport prévu pour la partie de session de juin 2015

**Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres de la Commission,  
tient lieu de convocation à la réunion.**

**Il tient également lieu d'invitation au sens de la Résolution 1115 (1997), paragraphe 10<sup>1</sup>.**

*Copie aux Secrétaires des délégations nationales, des délégations d'observateurs  
et de partenaires pour la démocratie et des groupes politiques*

Les documents de la réunion sont diffusés sur le site web extranet de l'Assemblée parlementaire (accès réservé aux délégations nationales) : <http://assembly.coe.int/extranet>.

<sup>1</sup> Résolution 1115, paragraphe 10: "En cas d'ouverture d'une procédure de suivi, deux membres de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné (de façon à représenter la majorité au pouvoir et l'opposition) sont invités à participer, sans droit de vote, aux débats pertinents de la commission, sauf si l'un et/ou l'autre sont déjà représentés dans cette commission. Par analogie avec l'article 6, paragraphe 8, aucun membre de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné ne pourra participer au vote relatif à une question concernant ledit Etat."

## **Mercredi 22 avril 2015, 14:00 – 15:30 (salle 9)**

### **5. Ukraine**

Participation à l'audition conjointe organisée par la Commission des questions politiques et de la démocratie, et la Commission des migrations, des réfugiés et personnes déplacées sur « **Ukraine : perspectives de paix et défis humanitaires** »

[Doc. 13651 - Doc. 13651 Add - Résolution 2028 (2015) + AS/Pol (2015) 02 REV + Résolution 1988 (2014) - Doc. 13700 - Déclaration]

avec la participation de :

- M. Armen Harutyunyan, Chef de la Mission de suivi des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine
- M. Vanno Noupech, Représentant régional du HCR des Nations Unies pour la République du Bélarus, la République de Moldova et l'Ukraine (à confirmer)
- Mme Kateryna Kichyk, Secrétaire exécutive de la Coalition des forces patriotiques du Donbass
- Mme Oleksandra Matvichuk, Chef du Conseil du Centre des libertés civiles de l'Ukraine

## **Jeudi 23 avril 2015 de 14h00 à 15h30 (salle 11)**

### **6. Dialogue postsuivi avec Monaco**

*Rapporteur : M. Jordi Xuclà, Espagne, ADLE*  
[Doc. 13739 + Amendements]

Examen d'amendements au projet de résolution sur le dialogue postsuivi avec Monaco  
[Délai de dépôt des amendements : mercredi 22 avril à 16h00]

### **7. Dialogue postsuivi avec le Monténégro**

[Résolution 2030 (2015)]

Nomination de deux corapporteurs

### **8. Ukraine**

*Corapporteurs : Mme Mailis Reps, Estonie, ADLE, et M. Jean-Claude Mignon, France, PPE/DC*  
[AS/Mon (2015) 13]

Examen d'une note d'information des corapporteurs sur leur visite d'information à Kyiv (25-27 mars 2015)

### **9. Autorisation de visites d'information**

### **10. Questions diverses**

#### **Documents d'information :**

Etat des procédures  
[AS/Mon/Inf (2015) 05]

Programme de travail  
[AS/Mon/Inf (2015) 06]

### **11. Prochaines réunions**

**Paris**, 28 mai 2015

**Strasbourg**, 22-26 juin 2015 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

**Sarajevo**, début septembre 2015 (à confirmer et sous réserve de l'autorisation du Bureau de l'Assemblée)

**Strasbourg**, 28 septembre – 2 octobre 2015 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

**Paris**, 3 novembre 2015 (à confirmer)

**Paris**, 9 décembre 2015 (à confirmer).